



PREFET DU TARN

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
Groupement gestion des risques

Arrêté du 1^{er} janvier 2017
relatif aux listes d'aptitude opérationnelle par spécialité

Le Préfet du Tarn,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral du 6 juillet 2000 modifié portant règlement opérationnel du service départemental d'incendie et de secours du Tarn,

Vu l'arrêté du 13 septembre 2004 relatif à l'attribution par équivalence des attestations et diplômes d'emplois de spécialité des sapeurs-pompiers,

Vu l'arrêté du 04 janvier 2006 relatif au schéma national des emplois, des activités et des formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires,

Vu le décret n° 2012-519 du 20 avril 2012 modifiant le décret n° 90-850 du 25 septembre 1990 portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels,

Vu le décret n° 2012-520 du 20 avril 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de sapeurs-pompiers professionnels,

Vu le décret n° 2012-522 du 20 avril 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des lieutenants de sapeurs-pompiers professionnels,

Vu le décret n° 2012-523 du 20 avril 2012 modifiant le décret n° 2001-682 du 30 juillet 2001 portant statut particulier du cadre d'emplois des capitaines, commandants, lieutenants-colonels et colonels de sapeurs-pompiers professionnels,

Vu le décret n° 2013-412 du 17 mai 2013 relatif aux sapeurs-pompiers volontaires,

Vu l'arrêté du 08 août 2013 relatif aux formations des sapeurs-pompiers volontaires,

Vu l'arrêté du 30 septembre 2013 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels,

Vu le décret n° 2014-716 du 26 juin 2014 modifiant le décret n° 2012-521 du 20 avril 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels,

Vu l'arrêté préfectoral du 1^{er} janvier 2016 relatif aux listes d'aptitudes opérationnelles par spécialité.

Pour la spécialité « Risques chimiques et biologiques » :

Vu l'arrêté du 23 mars 2006 fixant le GNR relatif aux risques chimiques et biologiques,

Vu la visite médicale et les résultats des examens complémentaires effectués conformément à l'arrêté du 6 mai 2000,

Pour la spécialité « Sauvetage Déblaiement » :

Vu l'arrêté du 8 avril 2003 fixant le guide de référence relatif au sauvetage déblaiement,

Pour la spécialité « Secours subaquatiques » Scaphandrier Autonome Léger (SAL) :

Vu le décret 2011-45 du 11 janvier 2011 relatif à la protection des travailleurs intervenant en milieu hyperbare,

Vu l'arrêté du 31 juillet 2014 fixant le référentiel emploi, activités, compétences « intervention, secours et sécurité en milieu aquatique et hyperbare »,

Vu le résultat des examens médicaux pratiqués par le médecin-colonel Jean-Pierre LAUTIER, du centre de secours principal de Castres, le médecin-capitaine Max BARDY du centre d'incendie et de secours d'Alban, le médecin-commandant Michel MARINI du centre d'incendie et de secours de Lavaur, qualifiés en médecine de la plongée,

Vu le contrôle technique réalisé le 14 juin 2016 et le 20 juin 2016 sous la responsabilité du lieutenant Régis TESSON, conseiller technique S.A.L n° 05-PLG3/2/ECASC/1 du SDIS du Tarn,

Vu le stage qualifiant les personnels en plongée à moins 30 mètres et 50 mètres, effectué du 14 au 24 juin 2016 à LA LONDE LES MAURES,

Vu les livrets individuels de scaphandrier autonome léger visés par le directeur départemental du service d'incendie et de secours du Tarn,

Pour la spécialité « Sauvetage aquatique SAV - Eaux Vives » :

Vu l'arrêté du 04 novembre 2002 fixant le guide national de référence relatif au sauvetage aquatique,

Vu l'arrêté préfectoral du 10 mai 2016 portant modification du règlement opérationnel du S.D.I.S. du Tarn,

Vu le contrôle technique effectué le 3 novembre 2016 sous la responsabilité du CTD SAL du Tarn le lieutenant Régis TESSON,

Pour la spécialité « Prévention » :

Vu l'arrêté du 25 janvier 2006 fixant le guide national de référence relatif à la prévention,

Vu la circulaire ministérielle n° NOR : IOCE1108242C du 23 mars 2011 relative à la réalisation des missions de recherche des causes et circonstances d'incendie (RCCI) par les services d'incendie et de secours :

Sur proposition du sous préfet, directeur de cabinet,

Arrête

Article 1er : La liste des spécialistes dans le domaine **des risques chimiques et biologiques** du service départemental d'incendie et de secours du Tarn, **aptes pour l'année 2017**, est arrêtée comme suit :

Emplois tenus	NOM	Prénom	CIS
Équipier Reconnaissance CMIC (RCH 1)	ANGLES	Anne	État-major
	ANTUNES	Christian	Albi
	BASTOS	Fabien	Castres
	Begliomini	Armand	Albi
	BERBIGUIER	Maxime	Castres
	BURGUIERE	David	Albi
	CARAYON	Franck	Castres
	CARAYON	Yann	Castres
	CAUSSE	Stéphane	Albi
	CLEMENT	Flavien	Albi
	COSTE	Cyril	Albi
	COUQUET	Olivier	Mazamet
	COUZINIE	Christophe	Labruguière
	CUCULLIERES	Anthony	Castres
	CURATO	Pierre	Carmaux
	DONNEZ	David	Albi
	DZOUZ	Ludovic	Castres
	ENJALBERT	Olivier	Castres
	ESLAN	Sylvain	Groupelement Nord
	FABRIES	Dominique	Graulhet
	FATTA	Vincent	Castres
	GAREL	Damien	Castres
	GAUBERT	Julien	Albi
	GOUINEAU	Olivier	Lavaur
	GUENIN	Bruno	Castres
	HABERZETTEL	Romain	Albi
	HERAIL	Grégory	Albi
	HERAIL	Nicolas	Albi
	JEANJEAN	Christophe	Castres
	JULIEN	Pascal	Castres
	LARRUE	Jean-Christophe	Graulhet
	MARC	Laurent	Castres
	MARQUES	Frédéric	Castres
	MILY	Raoul	Castres
	MIRA	Sébastien	Castres
	MONTAGNE	Stéphane	Castres
	NADAI	Sylvain	Castres
	OURZIK	Mikaël	Albi
	PARRA	Francis	Albi
	PAYRASTRE	Jérôme	Albi
	POUSSE	Cédric	Albi

Emplois tenus	NOM	Prénom	CIS
Équipier Reconnaissance CMIC (RCH 1)	RABAUD	Jean-Michel	Carmaux
	REINHARDT	Thierry	Groupement ouest
	RESSE	Emmanuel	Castres
	REY	Sylvain	Castres
	RISSEL	Mickaël	Castres
	ROBERT	Ludovic	Castres
	ROBERTON	Delphine	Saint-Paul
	ROCCATI	Aymar	Albi
	ROUMEGAS	Benjamin	Albi
	SANCHEZ	Benjamin	Castres
	SARCELLE	Candie	Castres
	SAUNAL	Patrice	Graulhet
	SERRES	Nicolas	Albi
	TERME	André	Albi
	THOMAS	Florent	Castres
	WALLEZ	Grégory	Albi
Chef d'équipe reconnaissance CMIC (RCH 2)	ALIBERT	Jean-François	Graulhet
	ALIBERT	Patrick	Lacaune
	AVEROUS	Julien	Labruguière
	BASCOUL	Pascal	Gaillac
	CADARS	Laurent	Albi
	CALVO	Jérôme	Gaillac
	CAMPAN	Jean-Christophe	Mazamet
	CEBULA	Yvan	Albi
	COLOM	Vincent	Castres
	DANTY	Pascal	Albi
	DARGET	Jean-Jacques	Etat-major
	DIAZ	Jean-Paul	Etat-major
	DOUGNAC	Christophe	Albi
	DUPRE	Yann	Castres
	DURAND	Julien	Etat-major
	DURAND	Nicolas	Albi
	FABRE	Grégory	Etat-major
	FOURNIER	Alain	Etat-major
	GUMIERO	Xavier	Castres
	KLINSKI	Jean-Louis	Graulhet
	LANDES	Guillaume	Castres
	LELIEVRE	Jérôme	Albi
	MAFFRE	Olivier	Groupement Nord
	MAGNABAL	Dominique	Carmaux
	MARRE	Christophe	Gaillac
	MASSOL	Laurent	Etat-major
	MERLET	Loïc	Gaillac
	NACCI	Bruno	Gaillac
	NOYER	Bruno	Albi
	OLIVARES	David	Castres
	PELISSOU	Guy	Groupement Ouest
	PETIT	Grégory	Graulhet
	RODIERE	Cyril	Graulhet
	ROUCAYROL	Loïc	Mazamet

Emplois tenus	NOM	Prénom	CIS
Chef d'équipe reconnaissance CMIC (RCH 2)	ROUSSEAU	Philippe	Groupelement Nord
	SIGUIER	Philippe	Etat-major
	SOULARD	Guillaume	Etat-major
	SOUYRIS	Blandine	Albi
	TOULZE	Anthony	Castres
	VERGNES	Julien	Albi
	VIGOUROUX	Marc	Albi
Chef de CMIC (RCH 3)	ANDRIEU	Cyril	Etat-major
	BEAU	Jean-Marie	Etat-major
	CAMP	Benoit	Etat-major
	CARLIER	David	Albi
	CNOCQUART	Philippe	Etat-major
	HERREBOUDT	Rodolf	Etat-major
	JOUAN	Virginie	Albi
	MORLANS	Nicolas	Etat-major
	SOUYRIS	Florian	Etat-major
Conseiller technique (RCH 4)	DULAUD	Christophe	Etat-major
	VINCENT	Eric	Etat-major
Conseiller technique départemental (RCH 4)	LAMADON PERIE	Sébastien	Groupelement Ouest

Article 2 : La liste des spécialistes dans le domaine du **sauvetage déblaiement** du service départemental d'incendie et de secours du Tarn, aptes pour **l'année 2017**, est arrêtée comme suit :

Emploi tenu et formation détenues	Nom	Prénom	CIS
Équipier (SDE 1)	AUDOYE	Fabien	Albi
	AYMERIC	Alain	Albi
	BARDOU	Christian	Graulhet
	BASTOS	Fabien	Castres
	BAUTISTA	Gaël	Mazamet
	Begliomini	Armand	Albi
	BEZIAT	Christophe	Albi
	BEZIAT	Laurent	Lavaur
	BLANC	Jérôme	Rabastens
	BOURLIER	Aloïs	Albi
	BOURSE	Arnaud	Gaillac
	BOYER	Fabien	Gaillac
	BRICAUD	Pierre	Réalmont
	CALMES	Guy	Graulhet
	CAMPAN	Jean-Christophe	Mazamet
	CANTE	Patrick	Groupement Sud
	CARAYON	Franck	Castres
	CARLIER	David	Albi
	CATHALA	Jérémy	Mazamet
	CHAPOT	Stéphane	Lavaur
	CHOTARD	Yannick	Castres
	COLL	Yannick	Cordes
	COMBES	Joël	Labruguière
	DUDAEV	Florian	Albi
	DUPRE	Yann	Castres
	FABRE	Grégory	Carmaux
	FERRE	Christophe	Mazamet
	FOURNIE	Yannick	Carmaux
	FONTES	Céline	Carmaux
	GAREL	Damien	Castres
	GLORIES	François	Graulhet

Emploi tenu et formation détenues	Nom	Prénom	CIS
Équipier (SDE 1)	GOULIGNAC	Fabien	Carmaux
	GRIMAL	Marc	Castres
	GUENIN	Bruno	Castres
	JEANJEAN	Christophe	Castres
	LEROUX	Nicolas	Mazamet
	LESIMPLE	Nicolas	Gaillac
	LHULLERY	Sébastien	Graulhet
	LOUPIAC	Florian	Carmaux
	LOUVIOT	Cédric	Lavaur
	MIRA	Sébastien	Castres
	MOLLES	Xavier	Albi
	MONTAGNE	Stéphane	Castres
	OURZIK	Mickaël	Albi
	PARRA	Francis	Albi
	PELISSIER	Laurent	Albi
	PHILIPPONNET	Bruno	Castres
	POUSSE	Cédric	Albi
	RABAUD	Bastien	État-major
	SAUX	Stéphane	Albi
	SICARD	Christophe	Mazamet
	SICARD	Stéphane	Mazamet
	SPAY	Laurent	État-major
	TAUZIN	Bernard	Albi
	TUBIA	Thierry	Castres
	TOULZE	Anthony	Castres
	VERGNES	Julien	Albi
	VICENTE	Quentin	Graulhet
	VIDAL	Patrick	Mazamet
	VIEU	Guillaume	Albi
Équipier (SDE 1) ISPV	BERAL	Céline	Carmaux
	BOUTY	Virginie	Saint-Juéry
	LAURENCE	Isabelle	Saint-Sulpice
	POUX	Christel	Puylaurens
	ROBERTON	Delphine	Saint-Paul
	TRUQUET	Stéphanie	Gaillac

Emploi tenu et formation détenues	Nom	Prénom	CIS
Chef d'unité (SDE 2)	AUBURTIN	Christophe	Mazamet
	CALIMACHE	Jean-Marc	Mazamet
	COLOM	Vincent	Castres
	COUQUET	Olivier	Mazamet
	COUZINIE	Christophe	Labruguière
	DECLOITRE	Franck	Mazamet
	FOURNIER	Alain	Etat-major
	GOUINEAU	Olivier	Lavaur
	GUERARD	Charles-Henry	Castres
	JUAN	Philippe	Etat-major
	LAMADON	Sébastien	Groupe ment Ouest
	LOURMIERES	Stéphane	Albi
	MATHA	Mikaël	Albi
	PALAFFRE	Daniel	Albi
	RESSE	Emmanuel	Castres
	SATGE	Jean-Michel	Castres
	SIGUIER	Philippe	Etat-major
Chef de section (SDE 3)	CAMP	Benoit	Etat-major
	ESLAN	Sylvain	Groupe ment Nord
	PELISSOU	Guy	Groupe ment Ouest
	RABAUD	Jean-Michel	Carmaux
Conseiller technique	HEBERLE	Eric	Groupe ment Sud

Article 3 : La liste des spécialistes dans le domaine **des secours subaquatiques SAL (habilitation 30 mètres)** du service départemental d'incendie et de secours du Tarn, **aptes pour l'année 2017** est arrêtée comme suit :

Emploi tenu et formation détenues	Nom	Prénom	CIS
Scaphandrier autonome léger (SAL 1)	AYRAL	Jérôme	ALBI
	CLEMENT	Flavien	ALBI
	COSTE	Cyril	ALBI
	MACCOTTA	Laurent	ALBI
	ROCCATI	Aymar	ALBI
	BARDOU	Wilfried	CARMAUX
	JULIEN	Pascal	CASTRES
	NADAI	Sylvain	CASTRES
	KLINSKI	Jean-Louis	GRAULHET
	SAUNAL	Patrice	GRAULHET
	POMAREDE	Didier	LAVAUUR
	FOLTETE	Didier	MAZAMET

Article 4 : La liste des spécialistes dans le domaine **des secours subaquatiques SAL (habilitation 50 mètres)** du service départemental d'incendie et de secours du Tarn, **aptes pour l'année 2017**, est arrêtée comme suit :

Emploi tenu et formation détenues	Nom	Prénom	CIS
Chef d'unité (SAL 2)	FIEU	Alexandre	ALBI
	POUPOUNOT	Bertrand	CARMAUX
	CARAYON	Yann	CASTRES
Conseiller technique départemental nautique - SAL 3	TESSON	Régis	CASTRES

Article 5 : La liste des spécialistes dans le domaine **des secours subaquatique SAV « eaux vives »** du service départemental d'incendie et de secours du Tarn, **aptes pour l'année 2017** est arrêtée comme suit :

Emploi tenu et formation détenues	Nom	Prénom	CIS
SAV 1 « eaux vives »	AYRAL	Jérôme	ALBI
	COSTE	Cyril	ALBI
	FIEU	Alexandre	ALBI
	MACOTTA	Laurent	ALBI
	ROCCATI	Aymar	ALBI
	CLEMENT	Flavien	ALBI
	BARDOU	Wilfried	CARMAUX
	POUPOUNOT	Bertrand	CARMAUX
	CARAYON	Yann	CASTRES
	JULIEN	Pascal	CASTRES
	TESSON	Régis	CASTRES
	NADAI	Sylvain	CASTRES
	SAUNAL	Patrice	GRAULHET
	KLINSKI	Jean-Louis	GRAULHET
	POMAREDE	Didier	LAVAU
	FOLTETE	Didier	MAZAMET

Article 6 : La liste des spécialistes dans le domaine de la **prévention** du service départemental d'incendie et de secours du Tarn, **aptes pour l'année 2017** est arrêtée comme suit :

Emploi tenu et formation détenues	Nom	Prénom	CIS
Préventionniste (PRV 1)	BEAU	Jean-Marie	Etat-Major
	FABRE	Grégory	Etat-Major
	VIGUIER	Katia	Etat-Major
Préventionniste (PRV 2)	ALIBERT	Jean-François	Graulhet
	CANTE	Patrick	Mazamet
	DARGET	Jean-Jacques	Etat-Major
	JOUAN	Virginie	Albi
	MAFFRE	Olivier	Albi
	OLIVARES	David	Groupeement Sud
	SIGUIER	Philippe	Etat-Major
	SOULARD	Guillaume	Etat-Major
	STANISIERE	Francis	Etat-Major
	THOMAS	Hervé	Etat-Major
Resp. départemental prévention (PRV 3)	HERREBOUDT	Rodolf	Etat-Major
Sapeur-pompier investigateur RCCI	DARGET	Jean-Jacques	Etat-Major
	HERREBOUDT	Rodolf	Etat-Major
	SIGUIER	Philippe	Etat-Major
	SOULARD	Guillaume	Etat-Major
	THOMAS	Hervé	Etat-Major

Article 7 : MM. le préfet, le directeur départemental du service d'incendie et de secours du Tarn sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la Préfecture et du S.D.I.S.

A Albi, le - 4 JAN. 2017

Jean-Michel MOUGARD.